

I/ LES RÉVOLUTIONS ANGLAISES DU XVII^{ème} SIECLE : LE REFUS DE L'ABSOLUTISME

1/ Charles I^{er} (1625-1649) : un monarque absolu décapité. En Angleterre, un Parlement (différents de ceux de France) composé d'une *chambre des Lords* (nommés à vie) et d'une *chambre des Communes* (élus) a le pouvoir de voter et contrôler l'impôt. Mais Charles I^{er} suscite le mécontentement car il refuse de convoquer le Parlement et, en tant que roi anglican, il s'oppose aux minorités religieuses (catholiques et puritains). Cela dégénère en **guerre civile** entre 1642 et 1649 (200 000 morts). Après la défaite de ses armées, Charles I^{er} est capturé, jugé et décapité (**1649**).

2/ Une « expérience républicaine » (1649-1660). La monarchie est abolie, remplacée par une République (pas de roi) dirigée d'une main de fer par Oliver CROMWELL : il exerce peu à peu la totalité des pouvoirs face à un Parlement qu'il a fortement affaibli. Il meurt en 1658, très impopulaire, ce qui explique qu'en 1660 un nouveau Parlement restaure la monarchie au profit de Charles II (fils du roi décapité).

3/ Charles II (1660-1685) : tel père tel fils. Charles II tente d'imposer une uniformité religieuse (anglicane) au pays, en luttant par exemple contre les puritains (des protestants aux pratiques différentes), puis il tend à agir de plus en plus en souverain absolu (rétablissement de la censure, non convocation du Parlement). Inquiet, le Parlement fait voter en **1679 l'Habeas Corpus**, qui protège chacun d'une arrestation arbitraire. Des groupes politiques apparaissent : les *whigs* qui soutiennent le Parlement, les *tories* qui veulent un roi fort. Charles II meurt en 1685, son frère monte sur le trône

4/ Jacques II (1685-1688) : roi évincé. Jacques II est un roi catholique dans un pays anglican, et son penchant pour l'absolutisme inquiète. Le Parlement décide alors de l'écartier et fait appel à un prince hollandais (protestant) : Guillaume d'Orange (marié à la fille de Jacques II : Marie Stuart). En **1688**, Marie Stuart et Guillaume d'Orange débarquent en Angleterre et poussent Jacques II à la fuite (en France). C'est la « Glorieuse Révolution »

5/ La mise en place d'une monarchie parlementaire. Pour accéder au trône, le Parlement impose à Marie et Guillaume en **1689** le **Bill of rights** (Déclaration des Droits). Ce texte établit la séparation des pouvoirs (monarchie/Parlement) et fonde donc une monarchie parlementaire, faisant du régime politique anglais une exception en Europe.

6/ Un modèle et des idées nouvelles. La relative liberté qui règne en Angleterre favorise les travaux des savants et philosophes. J. Locke estime (1690) que le « pouvoir législatif » est central car il doit défendre les « droits naturels » (propriété, liberté) des individus et que les élus du peuple participent à ce pouvoir. Voltaire, exilé en Angleterre de 1726 à 1728, est enthousiasmé par la monarchie parlementaire, le respect des droits individuels, la circulation des idées et de la culture dans les clubs et les cafés : il fait l'éloge de l'Angleterre, ce qui revient à contester l'absolutisme...

II/ LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE DU XVIII^{ème} SIECLE : UN RÉGIME SANS ROI, UNE SOCIÉTÉ SANS NOBLESSE

1/ L'indépendance des 13 colonies. Depuis le XVII^{ème}, 13 colonies anglaises se sont créées en Amérique du Nord. En 1763, après la guerre de 7 ans, l'Angleterre a besoin d'argent et accroît les impôts pesant sur ses colonies. Les colons américains y voient une injustice car ils ne sont pas représentés au Parlement anglais. Les troubles se multiplient en Amérique. En 1773, à Boston, des colons américains jettent à la mer une cargaison de thé anglais (une loi les obligeait à n'acheter que le thé anglais, très taxé) : c'est la *Boston Tea Party*, symbole du mécontentement des colons qui s'organisent et se réunissent bientôt en Congrès à Philadelphie (1774) avant de prendre les armes. En avril 1775 la guerre éclate avec la métropole et George **Washington** prend la tête de l'armée « rebelle ». Pour affaiblir l'Angleterre, la France apporte son soutien aux insurgés (armes, engagement de La Fayette). Le **4 juillet 1776, le Congrès adopte la Déclaration d'indépendance** des 13 États-Unis d'Amérique (Jefferson), qui définit les droits garantis à chacun.

2/ Un régime sans roi, avec une Constitution. La guerre d'indépendance favorise l'union progressive des 13 colonies dans une Confédération d'États. En 1783, la Grande-Bretagne reconnaît l'indépendance des États-Unis. Mais un débat éclate entre fédéralistes (« pour » un pouvoir central fort) et les anti-fédéralistes (« pour » un pouvoir fort des États). La Constitution américaine de **1787** établit un compromis en répartissant le pouvoir entre l'État fédéral et les États fédérés : 2 assemblées (pouvoir législatif) forment le Congrès (le Sénat représente les États, la Chambre l'ensemble des citoyens). Le pouvoir exécutif fédéral est confié à un président (élu par des « grands électeurs » dans le cadre des États). Les lois fédérales s'imposent aux États dans certains domaines (finance, armée, diplomatie), mais ils ont aussi leurs propre législation. G.Washington est élu président en 1789. Dès 1791, 10 amendements (« Bill of rights ») sont ajoutés à la Constitution : le 1^{er} amendement garantit les libertés, le deuxième le droit de porter des armes...

3/ Les oubliés de la Révolution. L'agriculture des colonies (tabac, coton) repose sur l'esclavage. Pendant la guerre d'indépendance, les esclaves qui s'enrolent dans l'armée sont affranchis, et certains États décident d'abolir l'esclavage (Pennsylvanie 1780). Mais les États du Sud décident de le conserver. Égalité et liberté ne concernent pas tout le monde. Les Amérindiens étaient protégés par les Britanniques qui interdisaient l'expansion des colonies vers l'ouest ; après 1783, les Américains les voient comme des ennemis : ils ne sont pas faits citoyens et on cherche à les repousser toujours plus loin (occupation et vols de leurs terres, combats meurtriers). Les femmes participent aussi à la révolution (Abigail Adams) mais leur rôle est vite oublié et elles n'obtiennent pas le droit de vote. Enfin les pauvres sont exclus de la vie politique : le suffrage est censitaire (seuls les propriétaires peuvent voter et être élus).